



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°20 publié le 06/01/2026

Réunion du lundi 5 janvier 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

St Christo Marcenod : accord horaire match U18 D2 du 10/01
St Galmier Chamboeuf : horaire match U18 D2 du 10/01. Souhaits catégorie U11 2ème phase. Engagement 3ème équipe U7 2ème phase. Engagement catégorie U9 2ème phase.
Bellegarde en Forez : souhait Foot Animation 2ème phase.
As. St Etienne : souhait U13F 2ème phase. Engagement U6 2ème phase. Souhaits catégorie U7/U9 2ème phase. Suppression d'un groupe U11 2ème phase.
Jonzieux : demande de changement de poule U7 2ème phase.
Plaine Poncins : demande changement de poule U9 2ème phase.
St Romain le Puy : terrain synthétique indisponible actuellement. Souhaits Foot Animation 2ème phase. Vœux nouvelle année 2026.
Se. La Métare : vœux nouvelle année 2026. Engagement U9 2ème phase.
Dervaux Chambon Feugerolles : engagement Foot Animation 2ème phase.
Goal Foot : vœux nouvelle année 2026. Engagement Foot Animation 2ème phase.
Haut Pilat : feuille de match U17 D1 du 03/01. Engagement Foot Animation 2ème phase. Inversion match U15 du 03/01.
Se. Csadh : vœux nouvelle année 2026. Souhaits catégorie U11 2ème phase.
Bellegarde en Forez : engagement Foot Animation 2ème phase.
Loire Forez : feuille de match U15 D4 du 21/12.
L'Horme : souhaits catégorie U11 2ème phase.
Grand Croix Lorette : vœux nouvelle année 2026. Engagement 2ème équipe U9 2ème phase. Engagement U11/U13 2ème phase.
Avenir Côte : vœux nouvelle année 2026. Engagement U11 2ème phase.
Le Coteau : engagement U13 2ème phase.
Olympique du Forez : vœux nouvelle année 2026. Engagement Foot Animation 2ème phase.
St Chamond : engagement Foot Animation 2ème phase. Rencontres U13 1ère journée 2ème phase.
Feurs : engagement Foot Animation 2ème phase.
St Joseph St Martin : vœux nouvelle année 2026. Souhaits catégorie U13 2ème phase.
Haut Forez : engagement Foot Animation 2ème phase. Engagement U13 2ème phase.
Loire Sornin : engagement catégorie U11 2ème phase.
Sorbiers La Talaudière : engagement U13 2ème phase.
St Chamond Feu Vert : souhaits catégorie U13 2ème phase.
Pays de Coise : match U15 reporté du 04/01.
Montagnes du Matin : engagement U13 2ème phase.
Firminy : engagement U13 2ème phase.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.
A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

FUTSAL – COUPES MASCULINES - RESULTATS

***Catégorie U18G**

- dimanche 28 décembre

Poule A : 1^{er} **Andrézieux Bouthéon**, 2^{ème} Forez Roannais, 3^{ème} St Just St Rambert, 4^{ème} Haut Pilat

Poule B : 1^{er} **Roannais Foot 42**, 2^{ème} Se. Olympique, 3^{ème} St Romain le Puy, 4^{ème} Suc. Terrenoire

Poule C : 1^{er} **L'Etrat La Tour**, 2^{ème} Parigny St Cyr, 3^{ème} Fc. St Etienne, 4^{ème} Se. Métropole Futsal

Poule D : 1^{er} **Rive de Gier**, 2^{ème} Savigneux Montbrison, 3^{ème} Loire Sornin, 4^{ème} Sorbiers La Talaudière, 5^{ème} Se. Montreynaud

1^{er} poule A – 1^{er} poule B : **Roannais Foot 42** gagne Andrézieux Bouthéon

1^{er} poule B – 1^{er} poule C : **Rive Gier** gagne L'Etrat La Tour

Les clubs **Roannais Foot 42** et **Rive de Gier** sont qualifiés pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier à St Jean Bonnefonds, à 11h30 (qualificatif pour le tour académique du challenge national « futsal »)

***Catégorie U15G**

- lundi 29 décembre

Poule A : 1^{er} **St Paul en Jarez**, 2^{ème} Firminy, 3^{ème} Rive de Gier, 4^{ème} Olympique Terrenoire, 5^{ème} La Fouillouse, 6^{ème} Sorbiers La Talaudière,

Poule B : 1^{er} **Andrézieux Bouthéon**, 2^{ème} Savigneux Montbrison, 3^{ème} Villars, 4^{ème} Riorges, 5^{ème} Se. La Métare, 6^{ème} Fc. St Etienne

1^{er} poule A – 1^{er} poule B : **Andrézieux Bouthéon** gagne St Paul en Jarez

Poule C : 1^{er} **Roannais Foot 42**, 2^{ème} Se. Olympique, 3^{ème} St Just St Rambert, 4^{ème} St Galmier Chamboeuf, 5^{ème} Se. La Rivière, 6^{ème} Entente Semène

Poule D : 1^{er} **L'Etrat La Tour**, 2^{ème} Abh, 3^{ème} Se. Montreynaud, 4^{ème} Veauche, 5^{ème} Loire Sornin, 6^{ème} Se. St Charles Vigilante

1^{er} poule C – 1^{er} poule D : **L'Etrat La Tour** gagne Roannais Foot 42

Les clubs **Andrézieux Bouthéon** et **L'Etrat La Tour** sont qualifiés pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier à St Jean Bonnefonds, à 10h

***Catégorie U13G**

- mardi 23 décembre

Poule A : 1^{er} **Roannais Foot 42**, 2^{ème} **Rhins Trambouze**, 3^{ème} St Denis de Cabanne, 4^{ème} Commelle Vernay, 5^{ème} Le Coteau, 6^{ème} Ouches, 7^{ème} Riorges, 8^{ème} Bois Noirs, 9^{ème} Avenir Côte

- samedi 27 décembre

Poule B : 1^{er} **As. St Etienne**, 2^{ème} **Roche St Genest**, 3^{ème} Chambéon Magneux, 4^{ème} Villars, 5^{ème} Lignon Couzan, 6^{ème} Asa. Chambon Feugerolles, 7^{ème} St Priest en Jarez, 8^{ème} St Etienne Sud

Poule C : 1^{er} **St Just St Rambert**, 2^{ème} **Firminy**, 3^{ème} St Paul en Jarez, 4^{ème} Se. La Rivière, 5^{ème} Grand Croix Lorette, 6^{ème} Se. St Charles Vigilante, 7^{ème} St Marcellin en Forez, 8^{ème} Se. Montreynaud

Poule D : 1^{er} **Veauche**, 2^{ème} **Se. Olympique**, 3^{ème} St Chamond, 4^{ème} Olympique Terrenoire, 5^{ème} Forez Roannais, 6^{ème} Se. Csadn, 7^{ème} Périgneux St Maurice

Poule E : 1^{er} **Rive de Gier**, 2^{ème} **Sorbiers La Talaudière**, 3^{ème} St Galmier Chamboeuf, 4^{ème} Ric. Olympique du Montcel, 5^{ème} Loire Forez, 6^{ème} Se. La Métare, 7^{ème} St Victor sur Loire

Poule F : 1^{er} **Se. Côte Chaude**, 2^{ème} **L'Etrat La Tour**, 3^{ème} Savigneux Montbrison, 4^{ème} Fc. St Etienne, 5^{ème} Pays de Coise, 6^{ème} Dervaux, 7^{ème} Se. Tarentaise Beaubrun

- samedi 3 janvier : finale avec les 2 premiers de chaque poule

Classement final : 1^{er} **Firminy**, 2^{ème} Rive de Gier, 3^{ème} Se. Côte Chaude, 4^{ème} Roannais Foot 42, 5^{ème} As. St Etienne, 6^{ème} Roche St Genest, 7^{ème} Sorbiers La Talaudière et L'Etrat La Tour, 9^{ème} Veauche, 10^{ème} St Just St Rambert, 11^{ème} Rhins Trambouze, 12^{ème} Se. Olympique

SOCCER – CONVOCATIONS

Soccer U9

SAMEDI 10 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G. Guichard).

***Convocation des équipes : rendez-vous à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.**

As. St Etienne, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, L'Etrat La Tour, Roannais Foot 42, Sorbiers La Talaudière, Andrézieux Bouthéon, Rive de Gier, Dervaux, St Marcellin en Forez, Abh, St Joseph St Martin, Lignon Couzan, Veauche, Roche St Genest, St Chamond

***Convocation des équipes : rendez-vous à 13h30, matchs de 14h à 16h.**

L'Horme, Crèmeaux, Se. Côte Chaude, Châteauneuf, Se. Csadn, Commelle Vernay, Bonson St Cyprien, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Périgneux St Maurice, Sury le Comtal, Olympique Forez, Asa. Chambon Feugerolles, Firminy, Génillac, St Victor sur Loire

***Convocation des équipes : rendez-vous à 15h30, matchs de 16h à 18h.**

Bellegarde en Forez, St Christo Marcenod, Se. Montreynaud, Ondaine, Ecotay Moingt, Suc Terrenoire, Se. La Métare, St Denis de Cabanne, Jonzieux, St Priest en Jarez, Se. Tarentaize Beaubrun, As. St Etienne Féminines, Pays de Coise, Olympique Terrenoire, Se. Charles Vigilante, Villars

Soccer U7

SAMEDI 17 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard).

***Convocation des équipes : rendez-vous à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.**

Usson en Forez, St Priest en Jarez, Se. Côte Chaude, Périgneux St Maurice, Asa. Chambon Feugerolles, Se. Montreynaud, Sorbiers La Talaudière, Génilac, Rive de Gier, Savigneux Montbrison, Se. Tarentaize Beaubrun, Sury le Comtal, Villars, St Marcellin en Forez, Bellegarde en Forez, Plaine Poncins

***Convocation des équipes : rendez-vous à 13h30, matchs de 14h à 16h.**

As. St Etienne, Roche St Genest, St Galmier Chamboeuf, Roannais Foot 42, Andrézieux Bouthéon, Abh, Châteauneuf, Se. St Charles Vigilante, Suc. Terrenoire, Ecotay Moingt, Perreux, St Chamond, Veauche, L'Etrat La Tour, Se. Olympique, Avenir Côte

***Convocation des équipes : rendez-vous à 15h30, matchs de 16h à 18h.**

St Victor sur Loire, Firminy, Forez Sud Luriecquois, As. St Etienne Féminines, Jonzieux, Cellieu, Se. La Métare, St Christo Marcenod, L'Horme, Ondaine, Olympique Terrenoire, Ouches, Se. Csadn, Feurs, Chambéon Magneux

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

D2

- Le match **St Galmier Chamboeuf – St Christo Marcenod** se jouera à **16h30** le **samedi 10 janvier** (accord des 2 clubs).

U17

D2

Poule A

- Le match n° 54536548 de la journée 5, **Se. Olympique – Se Montreynaud** est à jouer le **samedi 17 janvier à 15h30**

COUPES

Les demandes d'organisation des finales sont closes, la décision du choix du site se fera lors du Comité de Direction du jeudi 29 janvier.

1/16^{ème} de finale : U18

- Le match Nord Roannais – Cellieu se jouera sur le terrain de La Pacaudière, le samedi 17 janvier à 15h.
- Le match Commelle Vernay – Andrézieux Bouthéon se jouera le samedi 7 février à 15h
- Le match Se. St Charles Vigilante – Veauche est avancé au mercredi 14 janvier à 19h (accord des 2 clubs).

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

U15

Information importante : À la suite d'une erreur sur le calendrier U15D1 et U15D2 concernant les journées 14 et 15.

- Journée 14 : Dimanche 25 janvier 2026 au lieu 18 janvier
- Journée 15 : Dimanche 1er février 2026 au lieu 25 janvier

Pour tous les matchs du weekend, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, à l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

Match remis le dimanche 11 janvier à 10h

U15 D3

Ent Val Aix/Crémeaux 1 - Ent.Astrée Champdieu 1

U15 D4

Ent.Ssu/Cssa 1 - Loire Forez 2

Match remis le dimanche 18 janvier à 10h

U15 D2

Saint Christo Marcenod 1 - Feurs 2

U15 D4

Sury le Comtal 2 - Ent.Ssu/Cssa 1

Match remis le dimanche 25 janvier à 10h30

U15 D1

Loire Sornin 1 - Ent.Ente Semene 1 du 17/01/26 sera reporté au **dimanche 25 janvier à 10h30** : suite à une erreur de calendrier, Loire Sornin joue en Coupe de la Loire ce week-end-là.

Match remis le dimanche 8 février à 10h

U15 D1

St Just St Rambert 1 – Se. Olympique 1

U15 à 8

Le club Se. Olympique inscrit une équipe à 8. Elle commencera le championnat le 1^{er} février, en remplacement de l'équipe de Génilac.

Journée 6

Bonson Saint Cyprien – Se. Olympique

INFORMATIONS U13

U13 CRITERIUM

Le District de la Loire doit nommer 7 clubs pour la 2^{nde} phase et le Critérium Régional U13G, selon des critères objectifs (Nb d'équipes U13, niveau de Label, diplôme de l'éducateur U13 1, niveau de la catégorie U15), ci-dessous la liste des clubs éligibles par ordre alphabétique

Clt	Clubs
1	Andrézieux Bouthéon
2	As. St Etienne
3	St Paul en Jarez
4	Firminy
5	Riorges
6	Sorbiers La Talaudière
7	Feurs
Suppléant	Rive de Gier

Engagement en U13

- Toutes les équipes déjà engagées sont automatiquement inscrites pour la 2^{ème} phase.

- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs desideratas :

- Ajouter ou supprimer une équipe
- Sites sur lesquels les matchs auront lieu
- Jumelage ou alternance
- Horaires souhaités pour jouer les rencontres
- Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission Jeunes
- La date butoir est fixée au 8 janvier 2026.

Le district de la Loire a défini une date de fin d'engagement pour la 2^{ème} phase au 15 janvier, mais exceptionnellement, il est préférable pour le responsable de la catégorie d'avoir les informations au 8 janvier.

INFORMATIONS U11

À la suite du rappel effectué dans le PV n° 18 du 16/12/25, le ou les responsables d'équipes ci-dessous n'ont toujours pas inséré leur feuille de plateau dans le logiciel FAL pour la journée 7 du 29 novembre et sont donc amendés de 10 € comme le prévoit les règlements.

D2

Site 1 à Doizieux

Grand Croix Lorette, n°516403

Suc. Terrenoire, n°518872

Site 4 à St Christo Marcenod

Rive de Gier 3, n°500153

Site 14 à Se. La Rivière

St Etienne Sud, n°582734

D3

Site 1 à Génilac

Suc. Terrenoire 3, n°518872

Site 3 à Se. St Charles Vigilante

Rive de Gier 4, n°500153

Site 14 à St Just St Rambert

St Chamond Feu Vert, n°554178

Site 15 à Se. La Métare

Se. Tarantaize Beaubrun, n°582645

INFORMATIONS U9

Les clubs qui souhaitent engager, ou enlever, des équipes pour la seconde phase en U9, peuvent le faire dès à présent et jusqu'au **15 janvier 2026**, uniquement par mail à : jeunesU9@loire.fff.fr

INFORMATIONS U7

Les clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la seconde phase en U6 et U7 peuvent le faire **jusqu'au 15 janvier**, uniquement par mail à jeunesU7@loire.fff.fr

Notez bien que si aucun changement du nombre d'équipes n'est demandé par rapport à la 1^{ère} phase, vos équipes sont automatiquement reconduites.

Rappel : il n'existe qu'un seul niveau de pratique en U7 et les 2 poules U6 sont réservées aux grands débutants.

Equipes supplémentaires engagées à ce jour :

U6:

St Galmier Chamboeuf

U7 :

St Jean Bonnefonds 2, Saint Marcellin en Forez 3, Châteauneuf 3, Olympique du Forez 1, Bellegarde en Forez 3, As. St Etienne 3